Programme de Formation

Accessibilité des logements : Réglementation et maintien à domicile (HANDIBAT A+B)

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Artisans, conjointes, salariés et plus globalement tout professionnel du bâtiment ayant un rôle de prescription auprès des maîtres d'ouvrage, privés comme publics.

Objectifs pédagogiques

Maîtriser un marché économique potentiel ; connaître les situations handicapantes et prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite ; maîtriser et mettre en œuvre la réglementation ; identifier les acteurs de l'accompagnement et du financement ; proposer des solutions concrètes et adaptées.

Description

2 jours (14 heures) ; JOUR 1 • Module A : Présentation de la marque HANDIBAT® ; Le handicap • les situations handicapantes • les personnes âgées ; Du handicap à la réglementation ; Mise en situation (présence d'une personne vivant un handicap) ; Echange collectif sur la mise en situation ; Les fondamentaux du cheminement horizontal et vertical ; Présentation du document « vivre ensemble » ; Bilan de la journée ; JOUR 2 • Module B : Présentations ; Les aspects médicaux du handicap (intervention d'un professionnel de santé : l'ergothérapeute) ; Visite d'un Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnel (s'il dispose d'un appartement thérapeutique type « Appartement Renaissance ») ou présentation virtuelle d'un logement adapté (intervention d'un professionnel de santé) ; Travaux d'adaptation du domicile : la salle d'eau ; Travaux d'adaptation du domicile : les autres pièces du domicile ; Solutions d'accompagnement et de financement des travaux (intervention d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage • AMO) ; Bilan de la journée

Prérequis

Connaissances dans le bâtiment.

Modalités pédagogiques

Méthodes actives : Alternance apport théorique et atelier pratique ; Echange, collaboration ; Exemple contextualisé, mise en situation

Moyens et supports pédagogiques

Fascicule support de travail et ressources réglementaires ; supports numériques possibles ; matériel de prise de notes ; clé USB.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr